

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DES AUZILS

1



Niveau : Difficile
Durée : 2h30
Kilométrage : 7,313Km

LA GOUTINE

2



Niveau : Difficile
Durée : 4h30
Kilométrage : 6,679Km

LA CLAPE

3

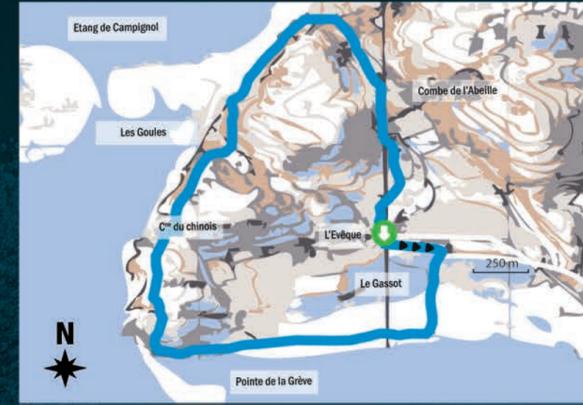


Niveau : Très difficile
Durée : 4h30
Kilométrage : 13,992Km

Possibilité de décliner le sentier en 3 autres sentiers
> La Goutine / Durée : 2h / 6.6km
> La Chapelle / Durée : 2h30 / 7.3km
> Le Cimetière Marin / Durée : 1h / 1.5km

LES GOULES

4



Niveau : Médium
Durée : 1h30
Kilométrage : 4,493Km

ACCÈS SENTIER

Le départ du sentier se trouve à 3,5Km de l'Office de Tourisme. Au départ de l'Office de Tourisme suivez la direction de l'Hôtel du Casino. Tournez à droite en suivant le panneau "Les Auzils" puis tournez tout de suite à gauche en direction du moulin à huile. Traversez la route départementale puis faites encore 2km sur la route verte pour rejoindre le parking du cimetière marin.

DÉPART SENTIER

Prenez la direction du sentier du "Cimetière Marin" en longeant les Cénotaphes (tombs sans corps).

KM 0,900

Arrivée sur le parking haut de Notre Dame des Auzils. Point de vue superbe sur les étangs, Gruissan village et Gruissan plage, la mer Méditerranée, le lieu dit Les Ayguades, Narbonne plage et à l'est le mont St Clair de Sète. Prenez à gauche un petit sentier en direction du plateau de Notre Dame des Auzils.

KM 1,500

Accès au petit rec et grand rec.

KM 2,400

Sortie des recs et arrivée sur le plateau de Figuières.

KM 3,500

Point de vue sur l'étang de Bages et la plaine du Narbonnais.

KM 4,500

Point de vue au nord sur le mamelon du "Pech Redon" (point culminant de la Clape). Franchissement du plateau de Figuières d'ouest en est.

KM 5,700

Arrivée sur le chemin d'accès menant à la Vigie (tour de surveillance des feux de forêts), prenez à droite en direction du parking haut de la Chapelle, puis à gauche pour descendre un chemin de terre.

KM 7,200

Ruine de l'ancienne bergerie sur votre droite. Continuez le chemin de terre puis prenez à droite à la route goudronnée pour retrouver votre point de départ, le parking "bas" de la chapelle.

Sentier répertorié PDIPR. (PDESI)

ACCÈS SENTIER

Le départ du sentier se trouve à 1,5Km de l'Office de Tourisme. Au départ de l'Office de Tourisme, suivez la direction "Hôtel du Casino". Tournez à droite en suivant le panneau "Les Auzils" puis tournez tout de suite à gauche en direction du moulin à huile. Traversez la route départementale puis faites encore 300m pour rejoindre le parking situé sur votre droite.

DÉPART SENTIER

Suivez la route de Notre Dame des Auzils puis à 50m tournez à gauche en direction de "la Goutine".

KM 0,300

Prenez à droite et engagez-vous dans le rec (ruisseau souvent sec).

KM 0,700

Passage du bois.

KM 0,900

Vue sur votre droite de la grotte de "la Crouzade"

KM 1,250

Accès aux marches avec vue en contrebas sur les "Marmites" de "la Goutine". Prenez à droite en direction de la pinède en laissant sur votre gauche l'ancienne pépinière du "Rec d'Argent".

KM 2,000

Arrivée sur le parking bas de "la Chapelle de Notre Dame des Auzils" (explicatif). Prendre à gauche en direction de la table de pique-nique.

KM 2,600

Passage dans un petit ruisseau pour revoir les marmites. Prenez alors à droite pour monter sur le plateau de "Castella".

KM 3,100

Un des plus beaux points de vue de la Clape sur l'étang de Gruissan, le village, la tour Barberousse, les chalets, la Méditerranée et à l'ouest Leucate.

KM 3,700

Descente du plateau du "Castéla".

KM 4,000

Prenez à droite de la ruine pour suivre le sentier jusqu'au rec. Arrivée en bord de vigne, tournez à gauche pour rejoindre la route goudronnée.

KM 4,200

Suivez à droite la route puis prendre en face jusqu'au virage bétonné en S.

KM 5,100

Fin de la route goudronnée se poursuivant par un chemin de terre.

KM 5,700

Reprise de la route sur 400m pour rallier le point de départ du sentier.

KM 6,132

Fin du sentier.

Sentier répertorié PDIPR. (PDESI)

ACCÈS SENTIER

Le départ du sentier se trouve à 1,5Km de l'Office de Tourisme. Au départ de l'Office de Tourisme, suivez la direction "Hôtel du Casino". Tournez à droite en suivant le panneau "Les Auzils" puis tournez tout de suite à gauche en direction du moulin à huile. Traversez la route départementale puis faites encore 300m pour rejoindre le parking situé sur votre droite.

DÉPART SENTIER

Suivez la route de Notre Dame des Auzils puis à 50m tournez à gauche en direction de "la Goutine".

KM 0,300

Prenez à droite et engagez-vous dans le rec (ruisseau souvent sec)

KM 0,700

Passage du bois.

KM 0,900

Vue sur votre droite de la grotte de "la Crouzade".

KM 1,250

Accès aux marches avec vue en contrebas sur les "Marmites" de "la Goutine". Prenez à droite en direction de la pinède en laissant sur votre gauche l'ancienne pépinière du "Rec d'Argent".

KM 2,000

Arrivée sur le parking bas de "la Chapelle de Notre Dame des Auzils" (explicatif). Possibilité de continuer le sentier de "La Clape" ou de couper en empruntant le sentier de "La Goutine". Prendre alors à gauche en direction de la table de pique-nique. Possibilité de commencer le sentier de "La Chapelle" à partir du parking, faisant une boucle en revenant sur ce même parking. Prenez la direction du sentier du "Cimetière Marin" en longeant les Cénotaphes (tombs sans corps).

KM 2,900

Arrivée sur le parking haut de Notre Dame des Auzils. Point de vue superbe sur les étangs, Gruissan village et Gruissan plage, la mer Méditerranée, le lieu dit des Ayguades, Narbonne plage et à l'est le mont St Clair de Sète. Prenez à gauche un petit sentier en direction du plateau de Notre Dame des Auzils.

KM 3,500

Accès au petit rec et grand rec.

KM 4,400

Sortie des recs et arrivée sur le plateau de Figuières.

KM 5,500

Point de vue sur l'étang de Bages et la plaine du Narbonnais.

KM 6,500

Point de vue au nord sur le mamelon du "Pech Redon" (point culminant de la Clape). Franchissement du plateau de Figuières d'Ouest en Est

KM 7,700

Arrivée sur le chemin d'accès menant à la Vigie (tour de surveillance des feux de forêts), prenez à droite en direction du parking haut de la Chapelle, puis à gauche pour descendre un chemin de terre.

KM 9,700

Ruine de l'ancienne bergerie sur votre droite. Continuez le chemin de terre puis prendre à droite à la route goudronnée pour arriver au parking bas de la Chapelle. Traversez le parking en direction de la table de pique-nique pour continuer le sentier.

KM 11,100

Passage dans un petit ruisseau pour revoir les marmites. Prenez alors à droite pour monter sur le plateau de "Castéla".

KM 11,600

Un des plus beaux points de vue de la Clape sur l'étang de Gruissan, le village, la tour Barberousse, les Chalets, la Méditerranée et à l'ouest Leucate.

KM 12,200

Descente du plateau du "Castéla".

KM 12,500

Prenez à droite de la ruine pour suivre le sentier jusqu'au rec. Arrivée en bord de vigne puis tournez à gauche pour rejoindre la route goudronnée.

KM 12,700

Suivez à droite la route puis prenez en face jusqu'au virage bétonné en S.

KM 13,600

Fin de la route goudronnée se poursuivant par un chemin de terre. Reprise de la route sur 400m pour rallier le point de départ du sentier.

KM 13,992

Fin du sentier. Sentier répertorié PDIPR. (PDESI)

ACCÈS SENTIER

Le départ du sentier se trouve à 6Km de l'Office de Tourisme. Au départ de l'Office de Tourisme, prenez la direction Gruissan village. Après le pont prenez la première sortie du rond point puis tournez à droite en suivant le panneau "Les Salins du Midi". Faites le tour du village en longeant l'étang sur environ 800m, tournez ensuite à droite et passez sur le pont. Après le pont tournez à gauche puis suivez la route jusqu'au Château Bel Evêque.

DÉPART SENTIER

Au panneau descriptif prenez à gauche pour retourner sur le sentier d'accès voitures.

KM 0,200

Entrez dans les espaces lagunaires.

KM 0,600

Arrivez bord d'étang de l'Ayrolle. A l'est, les cabanes de pêcheurs.

KM 1,500

Sur votre gauche la pointe de la grève (petite langue de sable) Prenez à droite, montez vers la colline de "vide gouget" pour traverser le plateau.



PLUS DE 45KM DE SENTIERS BALISÉS

TOPOGUIDE



BOULEVARD DU PECH MAYNAUD - 11430 GRUISSAN
Tél. : 04 68 49 09 00 - Fax 04 68 49 33 12
E-mail : office.tourisme@gruissan-mediterranee.com



6 SENTIERS PEDESTRES POUR DECOUVRIR LA GRANDE NATURE DE GRUISSAN

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DES AUZILS

LA GOUTINE
LA CLAPE
LES GOULES
CAPULADE
TOUR DE LETIANG

Conception et création : studio le piane - cartographie : studio le piane - crédit photo couverture : © Adrien mbaul - topola.com

5

CAPOULADE



Niveau : Médium
Durée : 1h45
Kilométrage : 6,016Km

ACCÈS SENTIER

De l'Office de Tourisme, prenez la direction de Narbonne jusqu'au rond point de Faline. Prenez la 3^{ème} sortie du rond-point pour longer l'étang jusqu'au panneau départ de sentier.

KM 0 À 0.5

Sur votre droite la garrigue, à gauche les espaces lagunaires.

KM 1,900

Passez devant les "cabanes de Villeneuve" (anciennes maisons de pêcheurs d'étangs).

KM 2,100

Entrez dans la pinède en franchissant la chaîne.

KM 2,300

Sortie du bois, prenez à droite pour suivre un sentier en bord de vigne vue sur les domaines viticoles de "Berthélieux" en face et de "Capitoul" à droite.

KM 3,000

Prenez à droite pour entrer dans la pinède.

KM 3,150

Point de vue sur "l'Etang de Campagnol".

KM 3,300

Sortie du bois, vue imprenable sur l'Etang de Gruissan, le village et la Tour. Accès sur le plateau de "Capoulade".

KM 3,700

Descendez les marches, suivez à droite sur 100m puis à gauche en direction du "plateau de St Laurent".

KM 4,200

Traversez du bois brûlé

KM 4,900

Accès au "chemin du Mitron" par un rec (lit de rivière souvent sec).

KM 5,200

Accès à la route goudronnée, prenez à droite.

KM 5,150

"Cabane de La Machine" sur votre droite, continuez en face en longeant l'étang pour rejoindre le point de départ.

Sentier répertorié PDIPR. (PDESI)

6

TOUR DE L'ÉTANG



Niveau : Facile
Durée : 1h30
Kilométrage : 6,132Km

ACCÈS SENTIER

Ce sentier thématique vous permettra de découvrir toute la diversité de l'écosystème vivant en symbiose avec cet espace lagunaire. Des panneaux ont été installés tout autour de l'étang, afin de vous familiariser avec ce site si particulier.

DÉPART SENTIER

Place du Moulin face au Palais des Congrès. Prenez la direction de l'ancienne route de Gruissan longeant l'étang.

En bout de la route, prenez à gauche pour suivre la piste cyclable puis à gauche après le rond point.

Longez l'étang sur la route goudronnée pour atteindre un chemin de terre que vous suivrez jusqu'à l'ancien pont en fer de Gruissan.

Tournez à nouveau à gauche après le pont, puis suivez la digue de terre jusqu'à l'écluse.

Ensuite prenez à gauche après l'écluse pour vous diriger vers la promenade du bord de l'étang jusqu'à votre point de départ.

Sentier répertorié PDIPR. (PDESI)

PLAN GÉNÉRAL PÉDESTRE



CODES DE BALISAGE

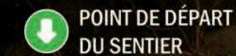
BALISAGE JAUNE - PANNEAUX ET SOLS



RECOMMANDATIONS

- > Equipez-vous de bonnes chaussures de marche
- > Il est interdit d'allumer des feux en forêts
- > Respectez les plantations et les cultures ; les plantes et les fleurs font partie du paysage, protégez-les
- > Respectez les animaux que vous rencontrerez
- > Ramenez vos débris ou vos papiers, ne laissez rien sur votre passage
- > Respectez les clôtures
- > Respectez les abris de chasseurs
- > Protégez vous du soleil et prévoyez une réserve d'eau
- > Suivez toujours le balisage

NIVEAUX DE DIFFICULTÉS



EN PLUS...

- > Savoir choisir sa randonnée en fonction de ses possibilités du moment, selon sa forme et son objectif personnel.
- > Savoir respecter le groupe en marchant toujours rassemblé.
- > Savoir attendre les derniers.
- > Savoir être attentif au comportement de ses voisins.
- > Boire peu mais souvent pour se réhydrater
- > Ne pas chercher à aller au delà de ses propres limites.

PDESI : Plan Départemental des Espaces, Sites, et Itinéraires relatifs aux sports de nature.

BIENVENUE DÉCOUVREZ LES RANDONNÉES PÉDESTRES DE GRUISSAN

6 SENTIERS PÉDESTRES POUR DÉCOUVRIR LA GRANDE NATURE DE GRUISSAN

LA CHAPELLE NOTRE DAME DES AUZILS
LA GOUTINE
LA CLAPE
LES GOULES
CAPOULADE
TOUR DE L'ÉTANG

CHARTE DU RANDONNEUR

1. Respectons le tracé des sentiers, n'utilisons pas de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion (surtout sur les milieux sensibles : dunes, marais...).
2. Pensons aux autres, à la sérénité de la nature. Nous ne sommes pas les seuls à fréquenter les chemins.
3. Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver.
4. Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets. Emportons les jusqu'à la prochaine poubelle.
5. Ne faisons pas de feu dans la nature (forêts et zones broussailleuses).
6. Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou troupeaux. N'oublions jamais de toujours refermer derrière nous clôtures et barrières.
7. Tenons les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
8. Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.
9. Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.
10. Informons-nous des règlements d'accès aux réserves naturelles et aux parcs nationaux (les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits).